Apprendre à traduire
Les prérequis

Christine DURIEUX
Université de Caen-Normandie et ISIT-Paris

https ://doi.org/10.17184/eac.8014

Résumé : Apprendre à traduire n'est pas une formation première ou formation de base, c'est une formation seconde ou formation de complément. En outre, apprendre à traduire n'est pas l'acquisition d'un savoir mais l'acquisition d'un savoir-faire. Il découle de ces deux caractéristiques que, pour être efficacement reçue, cette formation exige la possession préalable de certaines connaissances et compétences, ainsi que d'aptitudes spécifiques. Ainsi, l'apprentissage de la traduction présuppose la maîtrise préalable des langues en cause, la disposition d'une somme suffisante de connaissances thématiques de type encyclopédique, une aptitude au raisonnement logique permettant de réaliser l'intégration sélective de tous les éléments de connaissance pertinents, un sens de l'analyse pour relever les paramètres propres à la situation de communication et un esprit de synthèse de nature à produire une solution. Apprendre à traduire peut répondre à plusieurs types de projets : se perfectionner en langue étrangère, devenir professeur de langue ou traducteur professionnel ou encore professeur de traduction, ou enfin se reconvertir après une expérience professionnelle dans le cadre de la formation continue. Dans tous les cas, l'ensemble des prérequis énoncés ci-dessus reste indispensable.

Mots-clés : apprentissage, aptitude, communication, compétence, formation continue, formation initiale, prérequis.

Abstract: Learning to translate is not a primary or basic training; it is a secondary or complementary training. Furthermore, learning to translate is not the acquisition of knowledge, but the acquisition of a skill. It follows from these two characteristics that, for this training to be effectively received, it requires the prior possession of certain knowledge and skills, as well as specific abilities. Thus, learning translation presupposes the prior command of the source language, a high-level mastery of the target language, the possession of a sufficient amount of encyclopedic thematic knowledge, an aptitude for logical reasoning allowing for the selective integration of all relevant elements of knowledge, a sense of analysis to identify the parameters specific to the communication situation, and a synthesis mindset capable of producing a solution. Learning to translate can serve various purposes: improving proficiency in a foreign language, becoming a language teacher or professional translator, or even a translation instructor, or finally, transitioning after a professional experience within the framework of continuing education programs. In all cases, the set of prerequisites outlined above remains essential.

Keywords: aptitude, communication, competence, continuing training, initial education, learning, prerequisites.

1 Introduction

Associant l'exercice professionnel de la traduction et son enseignement sur une période de plusieurs décennies, mon itinéraire a été marqué à un moment par une réflexion axée sur les prérequis pour apprendre à traduire, c'est-à-dire ce qui prédispose à suivre efficacement une formation à la traduction. Cette réflexion s'est concrétisée par un ouvrage paru en 1995, puis réédité, mis à jour et augmenté en 2017. La présente contribution emprunte nécessairement des propos développés dans ce livre.

1.1 Motivation

Plusieurs raisons ont motivé cet intérêt pour les prérequis pour apprendre à traduire.

D'une part, jeune diplômée de l'ESIT immédiatement insérée dans la vie professionnelle, je fus rapidement appelée à y enseigner. C'est alors qu'un premier constat s'est imposé : on peut bien maîtriser son métier et, pour autant, ne pas savoir l'enseigner. Cette situation dérangeante, mais en même temps stimulante, a vite suscité un intérêt pour l'ingénierie pédagogique. Il me fallait en effet analyser les contours de ma tâche afin de concevoir un cadre dans lequel organiser mon enseignement, sachant que la contrainte était d'amener les apprentis-traducteurs au niveau requis par le marché du travail en deux ans, soit l'équivalent d'un Master. Certes, on pouvait aligner les critères de qualité de la traduction au niveau du diplôme de sortie sur les exigences des grands recruteurs tels que les organisations internationales ou les entreprises multinationales, mais on manquait de repère pour déterminer le niveau souhaitable à l'entrée. L'absence de licence interne conduisait à admettre des étudiants titulaires de licences de nature très diverse, privilégiant la maîtrise de plusieurs langues pour certains ou les connaissances d'un domaine technique (droit, biologie, techniques de l'ingénieur, etc.) pour d'autres. Il y avait donc lieu d'harmoniser les exigences pour accéder à la formation de traducteur.

D'autre part, je remarquai que pour juger de l'adéquation du niveau des candidats à l'apprentissage du métier de traducteur, l'examen d'entrée était une traduction alors même que l'examen de sortie était aussi une traduction. Il y avait là un double paradoxe. D'abord, il ne paraissait guère pertinent d'évaluer les prérequis (entrée) et les acquis (sortie) sur le même type d'épreuve : selon quels critères apprécier l'épreuve de traduction à l'entrée par rapport à l'épreuve de traduction du diplôme de sortie ? Fallait-il être laxiste dans un cas – puisque les candidats n'avaient pas encore reçu de formation spécifique – et rigoureux dans l'autre pour correspondre aux exigences du marché du travail ? Mais surtout, il était difficile de sélectionner les candidats à l'entrée sur leur savoir faire ce que précisément ils étaient venus apprendre à faire. N'y avait-il pas là une anomalie ? Dans quelle mesure pouvait-on exiger des candidats à l'entrée de la formation qu'ils réussissent une traduction alors que c'était précisément ce qu'ils aspiraient à apprendre.

1.2 Définitions

Aux fins de la présente réflexion sur la formation à la traduction, il paraît pertinent d'éviter tout risque de malentendu dû à une éventuelle confusion sémantique. Toute-

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

fois, les précisions terminologiques apportées ici n'ont pas l'ambition de couvrir toutes les disciplines indistinctement, mais valent pour la présente contribution.

1.2.1 Aptitude

D'après le *Grand Robert de la langue française*, l'aptitude est une « disposition naturelle ». Dérivé du bas-latin *aptitudo*, de *aptus* qui signifie approprié, propre à, fait pour. En psychologie, ce terme désigne les caractéristiques psychologiques permettant de pronostiquer des différences individuelles dans les situations futures d'apprentissage. Henri Piéron (1951) définit l'aptitude comme « le substrat constitutionnel d'une capacité, préexistant à celle-ci, qui dépendra du développement naturel de l'aptitude, de la formation éducative, éventuellement, et de l'exercice. La capacité seule peut être l'objet d'une évaluation directe, l'aptitude étant une virtualité. » Par ailleurs, il définit la capacité comme « la possibilité de réussite dans l'exécution d'une tâche, ou l'exercice d'une profession. » La combinaison de ces deux définitions conduit à dire de quelqu'un qu'il est apte à suivre un enseignement s'il paraît capable de le comprendre, de l'assimiler et de le mettre efficacement en application. L'aptitude est une prédisposition innée à apprendre et à comprendre. L'aptitude est un potentiel. L'aptitude est donc une qualité utile à détecter en amont de l'apprentissage, puisqu'elle s'accompagne de la capacité d'acquérir des compétences.

1.2.2 Compétence

Après un premier développement dans le domaine du droit, le *Grand Robert de la langue française* propose en deuxième acception : « Connaissance approfondie, habileté reconnue qui confère le droit de juger ou de décider en certaines matières ». En matière de formation, la compétence est un construit, constitué de routines intériorisées par apprentissage, expérience ou adaptation à des contraintes. La compétence est le fait de savoir mobiliser des ressources sous forme de savoir et/ou de savoir-faire. Enfin, la compétence est adaptée à une situation ou un type de situations et est transposable à toutes sortes d'autres situations, moyennant des ajustements appropriés. La compétence est indissociable de son application en situation. « La compétence correspond à la mobilisation dans l'action d'un certain nombre de savoirs combinés de façon spécifique en fonction du cadre de perception que se construit l'auteur de la situation. » (Wittorski, 2016).

1.2.3 Savoir

Dans un contexte de transmission comme l'enseignement, les savoirs sont un objet-clé. « Ce sont des énoncés écrits ou oraux (éventuellement graphiques). Ils ont une existence sociale distincte de ceux qui les énoncent ou de ceux à qui ils sont destinés. Ils sont conservables, cumulables, considérés comme appropriables par les sujets destinataires. » (Barbier, 2018) Ainsi les savoirs sont-ils des représentations stabilisées du fonctionnement du monde, indépendantes des parties à l'instance d'enseignement/apprentissage.

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

1.2.4 Connaissances

Les connaissances se différencient des savoirs en ce qu'elles sont censées être le produit de leur assimilation par les destinataires de la formation. « [Les connaissances] sont non dissociables des sujets, variables d'un individu à un autre, non cumulables et conservables au sens strict, mais intégrables et activables. Elles sont des états supposés des sujets correspondant à des possibles d'activité. » (Barbier, 2018) Les connaissances sont donc des constructions mentales intériorisées, qui supposent des constructions antérieures sur lesquelles elles s'appuient pour les transformer.

2 Les prérequis

Par nature, la formation prend appui sur des aptitudes présentes chez les apprenants, qu'il s'agit d'exploiter pour construire des compétences destinées à s'exprimer sous forme de performance dans un contexte professionnel. Les aptitudes sont les racines des compétences, et le rôle de la formation est de les faire grandir pour les porter à un niveau supérieur, celui des compétences. Pour que l'action de formation à l'exercice de traduction soit efficace, il y a lieu de s'assurer au préalable que les candidats disposent des prérequis indispensables.

2.1 Connaissance de la langue de départ

Il apparaît d'emblée que, face à un texte à traduire, la connaissance de la langue dans laquelle le texte est rédigé, c'est-à-dire la langue de départ, est un impératif. La question qui se pose alors est la mesure de la connaissance de cette langue.

Si la connaissance d'une langue peut se prêter à une appréciation qualitative en fonction de la situation de communication – comprendre l'autre, se faire comprendre – elle se dérobe à tout effort de quantification. Toutefois, pour apprendre à traduire, on peut admettre que la connaissance souhaitable d'une langue à partir de laquelle on est amené à travailler se compose de (1) la connaissance d'un fond lexical commun au grand public dont c'est la langue maternelle et qui est évalué en moyenne pour les langues européennes à 5 000 mots, (2) la connaissance des usages, idiomatismes et figements usuels, et (3) le maniement grammatical des structures. Cette énumération succincte représente un minimum exigible.

De fait, une connaissance trop rudimentaire de la langue de départ est un lourd handicap qui fait obstacle à l'apprentissage de la traduction. En effet, si l'étudiant bute sur de nombreux termes dont il ignore la signification, est arrêté par des tournures et des idiotismes avec lesquels il n'est pas familiarisé et se trouve dans l'incapacité de reconnaître des figements pour ne les avoir jamais rencontrés, il se trouve dans l'impossibilité d'appréhender avec certitude le sens du texte à traduire. De plus, le déchiffrage d'un texte écrit dans une langue qu'on maîtrise mal fait apparaître toutes sortes d'ambiguïtés, qui n'arrêteraient nullement le lecteur disposant d'une compétence linguistique opérationnelle. La connaissance nécessaire de la langue de départ se concrétise par la capacité de comprendre un texte au fil de la lecture.

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

2.2 Maîtrise de la langue d'arrivée

Si la connaissance de la langue de départ peut se limiter à conférer une compétence de compréhension, la connaissance de la langue d'arrivée doit au contraire permettre une performance de production. C'est pourquoi il est recommandé que la langue d'arrivée soit la langue maternelle du traducteur. C'est une langue avec laquelle l'individu entretient des rapports non seulement intellectuels mais aussi sensitifs. C'est dans cette langue qu'il dispose de la plus grande richesse de ressources linguistiques, ce qui lui permet à la fois la plus grande exactitude et la plus grande aisance dans l'expression. On ne saurait trop insister sur l'importance de la maîtrise de la langue d'arrivée, et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, une langue d'arrivée bien maîtrisée offre une panoplie maximale de ressources d'expression, et permet d'adopter le registre de langue approprié, de faire passer la nuance voulue, de donner un ton général au texte et de susciter les implicites requis, bref, de produire une expression rigoureuse, correspondant fidèlement au vouloir-dire et répondant à l'attente des lecteurs potentiels. Deuxièmement, une bonne maîtrise de la langue d'arrivée offre un point d'appui utile. La facilité et la sûreté de l'expression dans cette langue sont un gage de la clarté de formulation de l'énoncé et aussi un rempart contre les interférences avec la langue de départ. Troisièmement, la qualité de la langue d'arrivée est ce qui permet, en fin de compte, de juger de la qualité de la traduction et, donc, de la compétence de son auteur. Si la rédaction laisse à désirer, c'est tout le travail effectué en amont qui se trouve invalidé.

2.3 Connaissances thématiques

Partant du double principe selon lequel, d'une part, traduire, c'est comprendre pour faire comprendre et, d'autre part, le sens d'un texte n'est pas réductible à la somme des significations des mots qui le composent (Durieux, 1995, 2017), l'appréhension du sens d'un texte exige l'apport de toute une série de connaissances encyclopédiques permettant d'établir des liens entre l'inédit du texte et l'acquis cognitif du lecteur/traducteur.

Pour suivre valablement un enseignement de la traduction, le candidat doit disposer en premier lieu d'une somme de connaissances de base que l'on peut estimer équivaloir au contenu de l'enseignement secondaire général. À ce bagage élémentaire doivent s'ajouter des connaissances de l'actualité et du fonctionnement du monde politique, économique et social. Cette seconde somme de connaissances doit correspondre à ce qui est à la fois nécessaire et suffisant pour comprendre les informations diffusées par les grands médias. Cet ensemble de connaissances s'acquiert au jour le jour, se construisant de façon informelle par le rattachement de chaque information nouvelle lue, entendue ou résultant de l'expérience, à la base de connaissances déjà emmagasinées. La curiosité intellectuelle spontanée s'impose comme un prérequis fondamental, même si intuitivement il ne s'impose pas de façon prioritaire.

2.4 Compétence d'intégration

Nous appelons compétence d'intégration l'activité cognitive qui consiste à se remémorer sélectivement un savoir pertinent sur un sujet, à réaliser la fusion de ses connais-

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

sances linguistiques et thématiques et à établir des relations entre ces connaissances de façon à les mettre activement au service de la compréhension du texte. Le cerveau humain a la faculté de sélectionner d'emblée l'interprétation pertinente. A cet effet, le sujet doit donc faire preuve d'une aptitude à repérer des indices, à les exploiter et à établir des recoupements en mettant en œuvre un raisonnement logique.

2.5 Raisonnement logique

Le mécanisme d'interprétation d'un texte en vue d'en faire émerger le sens fonctionne par repérage dans le texte original d'indices permettant d'ouvrir des voies de réflexion. Ces indices jouent un rôle de déclencheur qui sollicite la mémoire à long terme pour rappeler en mémoire de travail des connaissances acquises antérieurement. Le raisonnement logique accomplit des fonctions complémentaires : il permet de pallier une éventuelle insuffisance des connaissances linguistiques ; il est aussi un atout déterminant pour mener à bien une recherche documentaire visant à combler une ignorance thématique. Cette aptitude est essentielle. Elle est la clé de la capacité d'apprentissage de la méthodologie de la traduction.

2.6 Paramètres d'énonciation

À la curiosité intellectuelle évoquée pour l'acquisition des connaissances thématiques s'ajoute une forme de curiosité naturelle pour l'observation de l'environnement, l'analyse d'une situation de communication. Puisque traduire est un acte de communication, il importe que le candidat à un apprentissage de la traduction présente une aptitude à capter les paramètres de la production du texte à traduire et de la réception de la traduction produite.

3 Apprendre à traduire : pour quoi faire ?

On peut observer plusieurs finalités du désir ou du besoin d'apprendre à traduire. En effet, il apparaît pertinent de distinguer les objectifs visés, car en fonction des projets, la formation se fonde sur des conceptions différentes de la traduction et exige des prérequis répondant à des priorités différenciées (Durieux, 2005).

3.1 Perfectionnement d'une langue étrangère

En formation initiale, on peut distinguer deux grandes catégories de candidats à un perfectionnement linguistique en milieu universitaire : soit (1) la langue étrangère est l'objet central du programme d'étude, soit (2) la langue étrangère est accessoire et s'ajoute à un programme spécialisé dans d'autres disciplines. Dans les deux cas, l'exercice de traduction répond à une préoccupation tout axée sur la langue. L'objectif est d'acquérir des connaissances, la langue étant considérée comme un objet statique, même si la méthode appliquée pour son enseignement est dite active. La traduction est considérée comme la mise en contact de deux langues. La démarche mise en œuvre dans l'opération traduisante est de nature contrastive. La traduction permet de mettre en évidence les différences de découpage du lexique et de structures syntaxiques entre les deux langues et, ainsi, contribue au perfectionnement de la langue étrangère. Outre la fonction d'exercice d'apprentissage, la traduction joue un double rôle pédagogique :

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

d'une part, elle sert de contrôle des connaissances, puisqu'en effectuant la traduction l'apprenant apporte la preuve qu'il a bien appris les listes de vocabulaire et les règles de grammaire et qu'il sait les appliquer ; d'autre part, elle sert de support de retour d'information pour l'enseignant qui, en évaluant les traductions effectuées par les apprenants, peut se rendre compte de la manière dont son enseignement a été reçu et de son efficacité. Dans cette optique, une langue est un code linguistique et la traduction consiste à le convertir en un autre code linguistique. Le code se compose d'éléments préexistants à l'opération de conversion dans lesquels il y a lieu de puiser pour exécuter la traduction. Le dictionnaire bilingue est alors l'outil de travail privilégié. Le prérequis majeur pour suivre cet apprentissage est la maîtrise de la langue maternelle car, quelle que soit la méthode d'enseignement, l'exercice de traduction prend appui sur une langue maternelle solide.

3.2 Formation de professeur de langue

Le public intéressé par ce type de formation provient principalement de la filière d'études des langues étrangères, évoquée ci-dessus. En France, l'exercice est dûment défini par la réglementation des concours (Capes et Agrégation) dont le cadrage est très strict, au point que la formation de professeur de langue se confond avec la préparation des concours. L'objectif de l'apprenant est d'étoffer ses connaissances de la langue, un acquis préalable solide étant présupposé, mais aussi d'acquérir un savoir-faire pédagogique. La méthode appliquée se fonde sur une étude linguistique approfondie prenant en compte co-texte et contexte, disséquant la polysémie, l'idiomaticité, les séquences polylexicales figées, les collocations usuelles, etc. En préparation de l'épreuve de traduction, ce travail porte tant sur la langue étrangère que sur la langue maternelle, tant sur la langue de départ que sur la langue d'arrivée. Cet effort analytique se prolonge par la construction d'une justification des choix traductologiques. La formation s'articule autour d'une approche méthodologique sciemment décomposée en vue de servir de substrat au mode d'enseignement pratiqué par le futur professeur. Les prérequis incontournables sont la connaissance de la langue étrangère et la maîtrise de la langue maternelle.

3.3 Formation de traducteur professionnel

Les candidats à un diplôme de traducteur viennent d'horizons les plus variés. Comme la formation occupe un deuxième cycle universitaire (master), les premiers cycles tant de sciences humaines que de sciences dures sont représentés dans les dossiers de candidature. Le public d'apprenants est donc très disparate, même si l'on observe une dominante des disciplines littéraires.

De plus, avec la formation de traducteurs professionnels, on change de paradigme. La traduction n'est plus considérée comme un simple transfert inter-linguistique mais comme de la communication interculturelle. Au-delà du lexique et de la syntaxe, la dimension pragmatique est privilégiée. Le traducteur est censé jouer le rôle d'intermédiateur dans la chaîne de communication. Dans ce cadre, l'objectif pour l'apprenti-traducteur est d'acquérir un savoir-faire, d'apprendre un métier. Pour se rapprocher le plus possible de la réalité du métier, l'apprentissage se fait toujours sur un texte authentique étudié dans sa dynamique discursive. La méthode de formation fait appel

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

aux méthodes d'analyse de discours pour assurer la compréhension du texte de départ, ainsi qu'aux techniques de recherche documentaire de plus en plus facilitées par les outils informatiques. La tâche du traducteur est de comprendre pour faire comprendre (Durieux, 2005). Les logiciels de linguistique de corpus contribuent à accélérer l'exploitation de la documentation et l'extraction terminologique. La formation se fond finalement dans un exercice de simulation de situations professionnelles. L'accès à une formation de traducteur professionnel se doit d'être sélectif ; un cumul des six prérequis énumérés ci-dessus (*cf.* § 2) est un impératif.

3.4 Formation de professeur de traduction

Ce type de formation se situe généralement au stade d'un troisième cycle d'études supérieures et attire deux catégories de candidats : des traducteurs professionnels autodidactes ou issus d'une formation formelle de niveau master, mais aussi des enseignants de langue ou de littérature parmi lesquels nombre de jeunes étrangers, non-francophones natifs, qui enseignent la langue et/ou la littérature française dans des établissements à l'étranger. Leur objectif est d'évoluer dans leur activité professionnelle : les uns dans un souci de transmettre une part de savoir-faire acquis, les autres pour conférer une portée applicative à leur affinité pour les lettres. Les uns ont besoin d'être guidés dans leur réflexion sur l'opération traduisante qu'ils maîtrisent de façon empirique, et aussi d'acquérir une compétence didactique. Les autres, déjà conscients des enjeux et démarches didactiques, viennent chercher une méthodologie propre à l'exécution de traductions.

La maîtrise de la méthode à appliquer pour effectuer des traductions satisfaisantes est sinon un prérequis en tout cas au moins une première exigence dans la formation de futurs formateurs de traducteurs. Il est en effet indispensable de dominer un savoir-faire pour pouvoir l'enseigner et le transmettre. Dans l'idéal, c'est une deuxième étape qui vient après une formation de traducteur et l'acquisition d'une expérience professionnelle sur le terrain. Pour tous, le cumul de tous les prérequis énoncés ci-dessus est une évidence.

3.5 Formation continue

À ces quatre finalités de l'apprentissage de la traduction en formation initiale, il y a lieu d'ajouter le cas de la formation continue, en particulier la mission de reconversion des cadres.

Dans ce contexte, les candidats à une formation de traducteur ont généralement une maîtrise d'au moins une langue étrangère qu'ils ont pratiquée dans un secteur d'activité délimité. Cette aisance, parfois toute relative, dans un domaine bien circonscrit leur confère souvent l'illusion de disposer d'une compétence générale exploitable dans tous les domaines et en toutes circonstances quelles qu'elles soient. Autrement dit, puisqu'ils ont su comprendre et s'exprimer dans une langue étrangère dans leur cadre professionnel antérieur, ils pensent qu'ipso facto ils savent traduire et qu'il leur manque juste un peu de pratique formelle de la traduction.

Cet état d'esprit procède d'une méconnaissance de ce qu'est la traduction professionnelle avec ses méthodes, ses exigences, ses enjeux. Certes la maîtrise d'une langue

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

étrangère est un prérequis de base pour se reconvertir en traducteur, mais un enseignement accéléré dans le cadre de la formation continue doit pouvoir s'appuyer sur une maîtrise de la langue maternelle et capitaliser sur les acquis de l'expérience. S'il est couramment admis qu'on peut tester les connaissances des candidats, qu'en est-il de l'évaluation de leur aptitude à la reconversion professionnelle et à l'intégration dans un nouveau monde du travail ?

Selon la théorie du capital humain, la formation professionnelle a strictement pour objet de remplir une fonction de transmission de compétences productives. Compte tenu de la relation théorique construite entre la durée et donc le coût des études et la valeur du capital humain accumulé, il en découle que les études les plus longues et les plus coûteuses génèrent la capacité productive la plus élevée. Toutefois, ce point de vue théorique méconnaît l'importance des aptitudes préalables nécessaires pour que les candidats s'approprient les savoirs transmis et les compétences acquises dans le cadre de la formation. En opposition à cette théorie de l'accumulation de connaissances et de compétences, l'argument avancé est que la formation agirait comme un mécanisme révélateur d'aptitudes innées chez les individus, de nature à faciliter leur accès à l'emploi (Dupray, 2000).

Conclusion

La mise en évidence des prérequis pour apprendre à traduire poursuit un double but. Il s'agit, d'une part, de guider les candidats dans leur orientation afin de confirmer leur vocation pour cette activité si elle se dessine, mais surtout dans le cas contraire de leur éviter de se fourvoyer dans une filière qui ne semblerait pas répondre à leurs aptitudes. D'autre part, la mise en lumière explicite des prérequis sert de base et de référence pour l'élaboration de tests visant à s'assurer de l'adéquation des profils retenus à l'entrée de ces filières.

Certes, on l'a vu, les prérequis sont qualitatifs et ne se prêtent pas à une quantification. La maîtrise de la langue maternelle est tout aussi difficile à évaluer quantitativement que la connaissance de la langue étrangère. Que dire des connaissances thématiques, quel volume l'ensemble de connaissances acquises doit-il représenter ? Quant aux aptitudes cognitives, elles ne peuvent être évaluées, là encore, que par le biais d'exemples de leur mise en application. En fait, le but d'une sélection à l'entrée d'une filière d'enseignement spécialisé en traduction n'est pas tant de mesurer les aptitudes des candidats que de vérifier la présence des aptitudes et des connaissances nécessaires chez les candidats. Les résultats des tests n'ont qu'une valeur de pronostic quant aux chances de réussite des apprentis-traducteurs dans leur formation. Les tests couramment employés à des fins d'orientation ou de sélection présentent à cet égard un pouvoir prédicteur pratique, mais qui a ses limites. De fait, le pronostic ne saurait être infaillible sur le plan positif car rien ne permet de préjuger de l'assiduité et de l'effort de travail futur que le candidat est prêt à fournir. Aucun outil ne permet donc de projeter l'itinéraire d'un individu, de la réussite du candidat à l'épreuve d'entrée en formation, en réussite de l'étudiant au diplôme final puis en réussite du jeune professionnel dans la vie active. En revanche, le pronostic est beaucoup plus sûr sur le plan négatif. En effet, l'absence de connaissances requises, non seulement est un obstacle

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281

direct à l'apprentissage ultérieur mais aussi témoigne d'une faiblesse des aptitudes nécessaires à leur acquisition.

Bibliographie

Barbier, Jean-Marie (2018) « Savoirs, connaissances, capacités, compétences : une question sociale et politique ? » *The Conversation*. https://theconversation.com/savoirs-connaissances-capacites-competences-une-question-sociale-et-politique-91639

Dupray, Arnaud (2000) « Le rôle du diplôme sur le marché du travail : filtre d'aptitudes ou certification de compétences productives ? », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 29/2, p. 261-289. DOI : 10.4000/osp. 5909.

Durieux, Christine (2005) « L'enseignement de la traduction : enjeux et démarches ». *Meta*, 50/1, Montréal, p. 36-47.

Durieux, Christine (1995, 2017) *Apprendre à traduire : pré-requis et tests*. Paris : La Maison du Dictionnaire, 1995. 311 p. — 2e édition, co-édition La Maison du dictionnaire et ISIT, Paris, 2017.

Durieux, Christine (2019) « Enseigner la traduction – pour qui, pour quoi ? » *in* D'hulst, Lieven ; Mariaule, Mickaël ; Wecksteen, Corinne (dir.) *Au cœur de la traductologie*, Artois Presses Université, p. 305-320.

Piéron, Henri (1951) *Vocabulaire de la psychologie*. Paris : PUF.

Wittorski, Richard (2016) *La professionnalisation en formation : textes fondamentaux*. Mont-Saint-Aignan, France : Presses universitaires de Rouen et du Havre.

Published in : AL-ZAUM, Malek ; MEDHAT-LECOCQ, Héba ; NEGGA, Delombera (dir.), *Former des traducteurs et des interprètes. Des prérequis au marché du travail*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005281, doi : 10.17184/eac.9782813005281